

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 3 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes

NOR : AFSZ1530143A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;
Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1^{er},

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes :

1. Au titre du 1^o (c) de l'article D. 1432-15 (I), représentant de l'État : M. Richard SAMUEL, préfet du département de l'Isère, ou son représentant.

2. Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2^o, a) de l'article D. 1432-15 :

Mme Catherine BERAUD, titulaire, M. Patrice SEGAUD, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail.

M. Christian CUMIN, titulaire, Mme Béatrice ETEVE, suppléante, désignés par la Confédération française des travailleurs chrétiens.

M. Éric ACOLATSE, titulaire, Mme Marie-Josée VALLON, suppléante, désignés par la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres.

b) Au titre du I (2^o, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Claude JOLLY, titulaire, M. Patrick GONNIN, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France.

M. Christian LABESQUE, titulaire, Mme Geneviève MERLE, suppléante, désignés par l'Union professionnelle artisanale.

3. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les associations œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Au titre du I (4^o, a) de l'article D. 1432-15 :

Mme Danièle LANGLOYS, titulaire, M. Serge PELLEGRIN, suppléant.

b) Au titre du I (4^o, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Christian BRUN, titulaire.

c) Au titre du I (4^o, c) de l'article D. 1432-15 :

M. Jean-Claude SOUBRA, titulaire.

4. Personnalités qualifiées :

M. Jean-François PINTON.

Mme Marie-France CALLU.

Mme Jacqueline BUSSIERE.

M. Étienne TISSOT.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L.1432-10 du code de la santé publique :

Mme Angela DI GRAVIO, titulaire.

Mme Evelyne BENEDETTI, suppléante.

M. Stéphane BLANCHON, titulaire.

M. Vincent CAMPANO, suppléant.

Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 3 mars 2015.

MARISOL TOURAINE